

FORMATEUR EN POSTE PARTAGÉ

Institut de formation / Milieu clinique

1. DÉFINITION DU POSTE

Le formateur expert en pédagogie exerce son métier en institut de formation infirmière (IFSI) et en milieu clinique, à hauteur de 70% en IFSI et 30% sur le terrain.

Il est rattaché au centre hospitalier support, privé ou public. Le formateur en poste partagé travaille en collaboration avec le Département Universitaire en Sciences Infirmières (DUSI) de rattachement. Il est porteur de l'expertise pédagogique dans les deux environnements d'exercice : enseignement e clinique.

La répartition des temps de travail doit se faire dans une organisation permettant le regroupement de ses missions de manière cohérente et réaliste.

2. RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE

- ▶ Cadre supérieur de santé coordinateur pédagogique des instituts de formation.
- ▶ Cadre de pôle ou cadre supérieur de santé.
- ▶ Coordonnateur général des soins des instituts de formation.
- ▶ Coordonnateur général des soins.

3. MISSIONS

- ▶ Ingénierie pédagogique en lien avec le référentiel de formation infirmier et les besoins des étudiants.
- ▶ Accompagnement de l'étudiant dans le développement de ses compétences professionnelles et la construction de son identité professionnelle sur le versant théorique et pratique.
- ▶ Accompagnement des équipes dans leur mission d'encadrement de l'étudiant en soins infirmiers.
- ▶ Promotion de la qualité de la collaboration entre l'institut de formation et les acteurs du terrain professionnel.
- ▶ Promotion de la mobilisation des données issues de la recherche et contribution au développement des sciences infirmières.
- ▶ Évaluation formative des connaissances et des compétences en milieu clinique.
- ▶ Lien entre le milieu de la formation et le milieu clinique.
- ▶ Collaboration avec le formateur en poste partagé clinique / institut de formation à prédominance théorique.
- ▶ Promotion du bien-être étudiant dans les différents environnements (instituts de formation, et stages).

4. ACTIVITÉS

ACCOMPAGNEMENT

- ▶ Guidage de l'étudiant vers l'appropriation des connaissances et le transfert des savoirs en milieu clinique.
- ▶ Promotion du questionnement des étudiants sur leurs connaissances sur le plan méthodologique.
- ▶ Suivi pédagogique individuel et collectif.
- ▶ Communication sur les évolutions des projets pédagogiques en lien avec la philosophie de formation auprès des professionnels de santé.

INGENIERIE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Promotion de la mobilisation des théories en sciences infirmières au service du raisonnement clinique et de l'appropriation des projets de soins, de santé et de vie.
- ▶ Mobilisation du raisonnement clinique infirmier en interprofessionnalité avec d'autres filières professionnelles en santé, au service de la qualité et sécurité des soins.
- ▶ Collaboration avec le milieu clinique pour construire un parcours de formation cohérent.
- ▶ Co-animation des temps d'analyses des pratiques professionnelles in situ dans les milieux cliniques avec le formateur en poste partagé clinique / institut de formation à prédominance clinique.

FORMATEUR EN POSTE PARTAGÉ

Institut de formation / Milieu clinique

- ▶ Management des temps de réflexivité in situ dans les milieux cliniques.
- ▶ Mobilisation du questionnement éthique des étudiants dans les situations de soins.
- ▶ Animation des séances d'analyse de pratiques professionnelles en retour de stages en coanimation avec le formateur en poste partagé clinique/institut de formation à prédominance clinique.
- ▶ Mobilisation d'une démarche qualité et de gestion des risques.
- ▶ Organisation de regroupement d'étudiants de même filière ou en interprofessionnalité pour des analyses de situations cliniques.

RECHERCHE

- ▶ Mobilisation des données probantes dans les pratiques cliniques.

INNOVATION

- ▶ Promotion de la participation des étudiants dans des groupes de travail au sein des instituts de formation.

TRANSVERSALE

- ▶ Veille professionnelle.

5. COMPÉTENCES

- ▶ Cliniques.
- ▶ Pédagogiques (questionnement...).
- ▶ Relationnelles.
- ▶ Méthodologiques.

6. ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

- ▶ Liaisons internes : équipe pédagogique, administrative, direction d'institut, professionnels de santé de la structure de soins d'affectation, direction des soins des établissements, direction structure de soins d'affectation, étudiants.
- ▶ Liaisons externes : milieux cliniques, université, patients.

7. DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS

- ▶ Diplôme d'État infirmier(e) ou diplôme d'État d'infirmier(e) de spécialité ou Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée.
- ▶ Diplôme de Master.

8. STATUT ET ACCÈS

Fonction publique hospitalière ou privée